

LE SERMENT

BUCHENWALD-DORA



N° 89

3° TRIMESTRE

1972

PELERINAGE DE LA JEUNESSE A BUCHENWALD : La porte du camp à peine franchie, notre camarade Flo. BARRIER — au centre du groupe — explique aux jeunes, sérieux et attentifs, combien cette place d'appel est riche en souvenirs terribles et tragiques.

Jeunesse émue, jeunesse de France sensible aux souffrances de ses aînés, jeunesse qui ne tolérera pas le retour d'un fascisme porteur de tant de crimes. Jeunesse pour qui nous n'admettrons ni l'oubli, ni le pardon.

BULLETIN DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE BUCHENWALD - DORA ET COMMANDOS

10, Rue de Châteaudun - PARIS-IX^e

Téléphone : 878-00-87

C.C.P. : 10.250-79 PARIS

Association déclarée sous le N° 53/688

Dix députés français déclarent que Washington viole en Indochine les principes édictés à Nuremberg

Dix députés représentant toutes les formations politiques de l'Assemblée nationale publient le communiqué suivant :

« Dès le XVI^e siècle, les grands précurseurs de la collaboration internationale dégagent deux principes essentiels du droit de la guerre : un belligérant ne peut pas employer n'importe quel moyen contre l'adversaire ; une distinction doit être faite entre militaires et civils.

« Ces principes sont ensuite repris dans le droit positif, et le jugement du tribunal de Nuremberg les réaffirme encore en les précisant et en les développant.

« Ils sont maintenant de toute évidence tous les jours violés par les forces aériennes et navales américaines opérant au Vietnam. Ces forces emploient les moyens de la guerre incontrôlables et dont la portée ne peut être maîtrisée. Elles procèdent à la destruction massive du pays et de la population. La conscience universelle s'en émeut d'autant plus qu'il existe une disproportion énorme entre les forces qui s'affrontent.

« Les soussignés font appel à l'opinion publique et aux hommes politiques américains pour qu'ils s'opposent aux méthodes de guerre inhumaine en Indochine. Ils demandent aux gouvernements de leurs propres pays d'intervenir auprès du président Nixon et de lui rappeler qu'il ne peut exister de sécurité dans le monde, ni de collaboration internationale véritable tant qu'une grande puissance se refuse à respecter les principes fondamentaux de la vie internationale, tant que le fort se permet d'utiliser contre le faible n'importe lequel des moyens dont il dispose. »

Ont signé ce document : MM. Aymar Achille-Fould (P.D.M.)^o ; Louis Briot (U.D.R.) ; André Bouloche (socialiste) ; Raymond Offroy (U.D.R.) ; Michel de Grailly (U.D.R.) ; Guy Ducoloné (P.C.) ; Robert Ballanger (P.C.) ; Marcel Massot (app. socialiste) ; Alain Terrenoire (U.D.R.) et Paul Cermolace (P.C.).

(Le « Monde », 19-7-72.)

L'oubli et le pardon

Le chef milicien Paul TOUVIER, deux fois condamné à mort pour ses crimes contre l'humanité, vient d'être l'objet d'une mesure de grâce présidentielle, laquelle le relève de l'interdiction de séjour dont il était frappé et lui rend la jouissance des biens volés à ses victimes.

(La presse française, mi-juin 1972).

A la crypte du déporté à Paris, une inscription parmi d'autres : « Pardonne, n'oublie pas ».

Le Président de la République vient de très sérieusement améliorer une formule que déjà beaucoup de déportés et familles de disparus, n'admettaient ni ne comprenaient : « pardonne et oublie » vient-il de décréter en gracieant le tortionnaire TOUVIER.

Pardonne et oublie... toi ma camarade Jeannette S..., qui le jour même de ton arrivée à Auschwitz assista, impuissante et désespérée, au départ de ton fils âgé de 4 ans pour la chambre à gaz.

Pardonnez et oubliez... vous madame C... dont deux fils ont été assassinés à Buchenwald.

Pardonnez et oubliez... vous madame B... dont le mari et deux fils sont morts en déportation.

Pardonnez et oubliez... vous Marcel J... (1) dont les quatre frères sont morts en déportation.

Pardonnez et oubliez, vous les mères et vous les veuves, dont l'être le plus cher — fils ou mari — a été torturé par la gestapo ou par la milice. Vous dont l'être le plus cher a péri à Buchenwald, ou qui — ivre de fatigue et de misère — a été abattu comme un chien, lors des marches de l'évacuation, ou qui a été brûlé vif par les SS dans la grange de Gardelegen.

Pardonnez et oubliez, tant de crimes et tant de cruautés, tant de lâchetés et tant de sadisme, puisque la plus haute autorité du pays vous y convie.

J. LLOUBES

Pardonnez et oubliez, vous les massacrés de Lidice, d'Oradour et de

Katyn, vous les petites filles et les petits garçons qui, par la faute de vos bourreaux, n'auront jamais connu les joies de l'amour et de la vie.

*
**

Et bien non, nous n'oublierons rien, nous ne pardonnerons pas, car les crimes ont été trop grands. Car les crimes n'ont épargné ni les enfants, ni les femmes. Il n'y avait pas « d'innocents » pour les TOUVIER qu'engendrèrent la cupidité, la soif de la violence, la haine de la patrie et de toutes les valeurs morales.

Nous savons que la paix exige une entente entre les peuples et les Etats, qu'ils aient été, qu'ils soient, ennemis ou amis. Cette entente nous y travaillons de toutes nos forces. Mais pour qu'elle soit solide et durable, il faut aussi que soient mis hors d'état de nuire non seulement ceux qui ont provoqué le cataclysme, mais aussi ceux qui y ont aidé, ceux qui par lâcheté s'y sont ralliés, ceux contre qui le parlement français *unanime* a constaté « l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité ».

(1) Tous les cas cités — nous aurions pu les multiplier — sont réels. Toutes ces personnes, dont on comprendra que nous ne citons que les initiales, et qui ont touché le fond du désespoir, sont membres de notre association.

Notre Association s'adresse au Président de la République Française

Monsieur le Président de la République,

La presse nous apprend l'incroyable mesure prise à l'égard de Paul Touvier, tortionnaire et assassin de patriotes.

Il n'est pas possible que les résistants ne ressentent pas comme une injure ladite mesure. Il n'est pas possible qu'au nom de nos camarades de souffrance assassinés à Buchenwald, à Dora et dans leurs Commandos, nous n'élevions pas une protestation indignée.

Et nous nous permettons de poser une question : Quelle peut être désormais l'autorité du gouvernement français pour

réclamer l'extradition d'un Barbie, ou le jugement par les tribunaux allemands de ceux de nos bourreaux qui, bien que condamnés à mort par les tribunaux français, coulent en Allemagne de l'Ouest des jours sans histoire?

Avec nos regrets, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre considération distinguée.

Le Secrétariat
de l'Association française
Buchenwald-Dora

LES PROTESTATIONS...

... des Organisations

La Ligue des Droits de l'Homme - la F.N.D.I.R.P. - l'U.N.A.D.I.F. - l'A.N.A.C.R. - le Réseau du Souvenir - le M.R.A.P. - le Comité de Résistance des Israéliens en France - l'Amicale des Magistrats résistants - la Ligue Internationale contre l'antisémitisme - le Comité de liaison pour la recherche et le châtiement des criminels de guerre - l'Association Nationale des médaillés de la Résistance - l'Association Nationale des Familles de fusillés et massacrés de la Résistance française - la C.F.D.T., la C.G.T. - l'Union Travailleuse (gaulliste de gauche) - l'Amitié Judéo-Chrétienne, etc., ont protesté contre la grâce présidentielle.

... Des Personnalités

Parmi les très nombreuses personnalités qui exprimèrent leur indignation, citons :

La famille de Victor Bosch.

Une vingtaine de Compagnons de la Libération, dont MM. Pierre-Henri Teitgen, ancien ministre; André Boulloche, ancien ministre; M. Yves Le Tac, grand officier de la Légion d'Honneur (au titre de la Résistance); Mmes Gilberte Brossolette, Mathilde Gabriel Péri; le rabbin Bauer, le Père Bernard Dupuy, secrétaire épiscopal, pour les relations avec le Judaïsme; soixante-cinq élèves de l'École Normale Supérieure de la rue d'Ulm, le maire de Grenoble, etc.

A Europe N° 1

Le révérend père RIQUET, notre camarade Marcel PAUL et M. Hubert GERMAIN, compagnon de DE GAULLE à Londres, réunis autour du micro d'Europe n° 1 le 20 juin ont évoqué l'affaire TOUVIER, protesté contre la grâce présidentielle et tous trois affirmé qu'il ne pouvait être question de pardon s'agissant de criminels qui n'ont jamais regretté leurs crimes.

LES MANIFESTATIONS

Le 18 juin 1972, à 11 heures du matin, à la Crypte des déportés, un grand nombre d'anciens déportés manifestèrent silencieusement leur profonde indignation à la grâce présidentielle. Des personnalités de la Résistance et de nombreux anciens combattants s'étaient joints à cette manifestation.

**

Mardi 4 juillet, à l'appel de la F.N.D.I.R.P., des délégations d'anciens déportés et internés, allèrent en délégation à la Présidence de la République, déposer des motions et résolutions, protestant contre la mesure de grâce prise en faveur de Touvier, et demandant son annulation.

**

Le 5 juillet, un meeting convoqué à l'initiative des organisations qui avaient décidé le rassemblement à la Crypte des Déportés, eut lieu à l'Hotel Moderne à Paris. Il était présidé par René Cassin, Prix Nobel de la Paix, Compagnon de la Libération.

**

Notre Association était présente dans toutes ces manifestations.

Cette nuit, j'ai fait un rêve... j'ai revu les collines de l'Ettersberg et j'ai retrouvé mes frères qui ne sont plus.

Comme les autres, je me suis à nouveau courbé sous la violence des pluies automnales, trempé et transi, le corps maigre, mais les vêtements lourds de l'eau froide de Thuringe, je me suis blotti contre d'autres corps pour tenter d'y trouver une parcelle de chaleur.

J'ai longé les block couverts de neige et, dans le froid mortel, sous la bise cinglante qui balayait l'« Appel-Platz », j'ai suivi mes frères, ces fantômes qui pesaient moins lourds que les stalactytes qui pendaient du toit jusqu'au sol, comme autant de barreaux supplémentaires, dans ce camp du silence et de la Mort.

J'ai retrouvé ces visages squelettiques dans lesquels brillaient deux grands yeux emplis de détresse, mais où dansait encore une flamme d'Amour.

La cheminée carrée surmontée de la haute flamme rouge du crématoire m'a fait frissonner... et je me suis éveillé.

1943... et voici qu'arrive 1973. Il y aura trente ans bientôt et l'Amour, la Fidélité à l'Idéal, le Souvenir à ceux qui ne sont pas revenus, nous restent comme en cet avril 1945, premier jour de la renaissance.

Nous combattrions pour la Dignité de l'Homme, pour une Paix — si possible éternelle —; nos frères offraient leur vie en holocauste par l'Amour et par Conviction. Les jeunes acceptaient leurs souffrances pour les enfants qu'ils n'avaient pas encore; les aînés maîtrisaient les tenaillements de la faim, les morsures du froid et des averses, les cicatrices des coups passés et les blessures mal fermées du présent pour leurs femmes et les enfants qui restaient chez eux ainsi que pour toutes les femmes et les enfants du Monde qui ne devraient jamais connaître de semblables horreurs.

Tous unis dans le malheur — mais aussi dans l'Espoir — nous avions pourtant une certitude : les criminels seraient châtiés. A cette question, nul n'aurait osé omettre un doute et, le mourant qui s'éteignait dans nos bras comme une lampe sans huile, nous

murmurait dans sa langue natale — sans aucun esprit de vengeance — mais tellement certain que de semblables souffrances étaient justiciables devant l'Humanité tout entière : « Que jamais plus, jamais plus, d'aussi horribles monstres puissent entraîner les hommes et les peuples à se détruire. » Et nous jurions que notre premier soin serait d'abord celui de la Justice, puis que la compréhension et l'amour nous permettraient de terminer enfin notre combat en donnant aux hommes une dignité jusqu'ici inconnue.

JUSTICE, AMOUR, DIGNITE.

Mais la justice n'est pas venue, et c'est pourquoi notre combat doit se poursuivre. S'arrêter en cours de chemin, n'est-ce point se renier soi-même et être pariure à nos martyrs ? Ils mettaient tant de confiance en nous, dans ce regard qui, petit à petit, s'éteignait à jamais.

Ils avaient tant souffert pour en arriver à cette extrémité; ils nous ont chargé de tant de choses en cet instant suprême que si nous refusions de combattre, instinctivement, nos épaules ploieraient vers le sol.

Et nous n'avons toujours pas la justice.

On frappe les rescapés et les familles des morts par des forclusions iniques puisque, cette fois encore ce sont les victimes qui se voient sacrifiées.

Mais pour les criminels, on laisse la bienveillance jouer sous les fausses couleurs de l'oubli et du pardon, pour eux il n'y a point forclusion... mais prescription.

Est-il possible de pardonner aux tortionnaires ? Les tristes, les assassins, ceux qui n'étaient qu'une pègre alléchée par l'argent deux fois impur de l'ennemi et par les pillages de leurs compatriotes, peuvent-ils vivre librement auprès des familles de leurs victimes et comme un défi aux morts ?

Que penser d'un pays où l'on fait grâce à qui s'est rendu coupable contre l'Humanité et où l'on bride les veuves, les mères, les rescapés des prisons et des camps au travers de paroles douces et de promesses que l'on ne tient pas ?

A vous, mes frères de l'Ettersberg, sinistre camp de Buchenwald, à ceux de Mathausen, Dachau, Flössenburg, Neuengamme et à vous mes sœurs de Ravensbruck, d'Auschwitz et de tant d'autres lieux similaires, levons-nous pour clamer notre indignation.

Ne me dites pas que notre voix est faible parce que nous sommes peu nombreux; écoutez le murmure grondant de nos millions de morts, nous ne sommes que leurs représentants auprès des vivants, nous dont les stigmates nous rappellent chaque jour que nous sommes aussi marqués par une fin précoce.

Comme au temps de la Résistance, levons-nous pour continuer le combat et exiger la justice, sachant pourtant que, cette fois, pour chacun d'entre nous qui tombera... il n'y aura plus personne pour prendre sa place.

Roger ROUSSEL, K.L.B. 38.677.

NOTRE MONUMENT



Charles ROTH, en tant que secrétaire général de l'association, prit une part importante à l'édification du monument.

Il y a dix ans notre monument était présenté à nos plus proches amis dans l'atelier même du fondeur avant d'être érigé dans « le carré des fusillés » du grand cimetière parisien si chargé déjà de nos souvenirs nationaux les plus tragiques.

L'événement devait avoir lieu le 8 décembre 1962 dans l'atelier, trop petit, du fondeur bellevillois Godart, entouré de ses ouvriers. Pour eux cela représentait une année de travail, et de prouesses techniques, en partant de la maquette établie par le jeune sculpteur Louis Bancel, que nous avait fait connaître notre camarade Boris Tazlitsky, lui-même artiste de talent, avant ce congrès tenu en Arles, en mai 1957, où, à l'unanimité, devait être prise la décision de sa réalisation. Frédéric Manhès, Paul Maury, Roger Romer, encore des nôtres, avait pu s'associer à cette décision qui prolongerait l'engagement d'honneur contracté à Buchenwald même en avril 1945 : tout faire pour que l'on n'oublie pas et que l'on sache qui étaient ceux que nous avons laissés là-bas.

On sait que notre monument fut mis en place dans les mois qui suivirent et que son inauguration dans le cimetière du Père-Lachaise à Paris, eut lieu le 4 avril 1964.

Ce furent les survivants du Comité clandestin des intérêts français à Buchenwald qui patronnèrent alors, dans l'union qui était la nôtre là-bas, cette cérémonie qui mettait un terme à plusieurs années d'efforts soutenus par la sympathie de tous. Ainsi étaient confirmés aux yeux de toute la France nos sentiments de piété et d'affection envers nos martyrs et leurs familles.

Autour de Marcel Paul, de Forcinal, d'Eugène Thomas et de leurs plus proches collaborateurs d'alors, de ces temps où la mort cotoyait l'héroïsme, s'étaient joints ceux qui eurent des responsabilités dans la résistance à la barbarie hitlérienne sur les lieux mêmes de nos combats, en particulier tous nos frères de la Brigade Française d'action libératrice, l'organisation militaire clandestine qui joua le rôle que l'on sait et dont les membres contribuèrent souvent à organiser la résistance dans les commandos extérieurs.

Le sculpteur Louis Bancel, à dix-sept ans, avait combattu au Vercors. Il avait pu s'imprégner intuitivement du message que nous lui avions demandé de transmettre. En plus de son grand talent, il lui avait fallu encore mettre en œuvre son jugement et pour tout dire tout son cœur pour dégager de tous ces moments vécus par nous, l'essentiel de ce que nous voulions qui fut transmis, comme l'on transmet un symbolique flambeau, selon l'image d'un de nos camarades à notre congrès de Saint-Nazaire.



Et c'est ainsi que sont nés ces trois personnages de bronze, création du courage esthétique de Louis Bancel, reflet de notre extrême misère, mais aussi de notre fraternelle solidarité et de cette fierté de ceux qui savent avoir en eux une force morale qui les rend plus forts que leurs bourreaux.

Par là, le symbole prend une valeur permanente et universelle comme l'a traduit par les mots Louis Aragon :

« Qu'à jamais ceci montre comme
L'homme dû tomber et comment
Le courage et le dévouement
Lui conservèrent son nom
[d'homme. »

Et l'on comprend pourquoi nous avons fait graver ce quatrain dans le granit afin que le flambeau se transmette et pour que nos jeunes pensent à ce qu'ont pu coûter les libertés toujours à consolider, voire à élargir, en tous cas, à défendre.

Charles ROTH.

P.S. - Notre carte 1973 portera, en première page, la reproduction stylisée de notre monument. Elle symbolisera notre fidélité au souvenir de nos camarades décédés dans les camps de Buchenwald-Dora et commandos, notre fidélité à nos combats et à nos souffrances.

Instants de recueillement et d'émotion devant notre monument — de gauche à droite :

MM. Robert Darsonville, Louis Héraclé, Paul Guignard ; Mme Chevalier ; MM. Albert Forcinal, André Leroy, Roger Arnould ; Mmes Simone Guignard, Sartory ; M. Léon Fix.

Témoignages sur le Docteur BRAU⁽¹⁾

... Quel avait été le rôle du Docteur Brau à Buchenwald ?

Laissons la parole à Albert Forcinal.

« Je ne connaissais pas Joseph Brau avant de le rencontrer au camp de Buchenwald, en 1944.

« Notre rencontre fut une récompense heureuse de mes graves blessures de guerre de septembre 1914 (foie, poumon droit et résections costales.)

« Il va sans dire que j'étais plutôt fragile en ce camp infernal et, par chance, je fus accepté au Service peu connu des rayons infra-rouges. Cela me donna une carte de circulation entre le Grand Camp et la partie de l'hôpital (Revier), où le docteur Brau avait son très pauvre réduit médical.

« C'est en cet endroit que j'appris le mieux que l'absence quasi totale de produits pharmaceutiques peut trouver une compensation par des dons de bonté possédés par le docteur responsable. En de telles circonstances poussant à la désolation, il y a des impondérables qui agissent avec une puissance qui s'impose : le regard donnant de la chaleur, la parole faite de douceur créant la confiance et, les soins et conseils entraînant un renouveau d'Espérance.

« Chaque visite hebdomadaire auprès du docteur Brau apportait un secours qui compta considérablement pour me faire parvenir à l'heure de la Libération et me trouver maintenant à plus de quatre-vingts ans.

« L'œuvre de talent professionnel et de grande bonté du docteur Brau mérite le rappel que je fais ci-dessus.

« De plus, sa généreuse et efficace action eut de très heureux prolongements, au camp même, que je serais coupable de ne pas rappeler. Le docteur Brau savait se donner la peine d'obtenir et de conserver quelques soupes qui constituaient des surprises de haute fortune.

« Quand à Jean Rousset, il me faisait savoir :

« Brau passait une grande partie de son temps dans son service, une pièce obscure sous un escalier. Elle ne contenait que deux couchettes et une petite table, outre l'appareil de radioscopie. Cet appareil, réformé de l'armée était un modèle qui avait équipé autrefois les troupes de montagne. C'est dire que la protection de l'opérateur avait été sacrifiée à l'allègement. Brau le savait aussi, mais quand nous en parlions, il me disait : « Nous n'en aurons jamais d'autres, alors il faut accepter le risque de radiodermite. »

« Il avait pour l'aider, un Tchèque, nommé Frantz, qui parlait plusieurs langues et qui lui était très attaché, depuis que Brau avec sa bienveillance habituelle, l'avait soigné assidûment de grippe compliquée d'une pneumonie.

« Il était très prudent dans ses rapports avec ses camarades. Il avait été considéré comme voulant rejoindre l'armée de de Gaulle, et n'avait jamais subi d'autres interrogatoires que celui auquel il avait été soumis à la frontière espagnole. Mais il avait appris qu'on le recherchait activement à la Ferté-sous-Jouarre. « Si la Gestapo avait eu un fichier central, je ne serais sans doute plus de ce monde, m'avait-il dit plusieurs fois. Je ne suis qu'un mort en sursis, ajoutait-il ; c'est pourquoi je me méfie. » Il trouvait qu'on parlait beaucoup trop dans le camp, alors que les jeux n'étaient pas faits.

« Il recevait beaucoup de visites. Je l'ai souvent entendu consoler, reconforter des camarades : une grande bonté éclatait dans ses propos et illuminait son regard. »

* * *

... Dès qu'il fut en place au Revier, Joseph Brau, dit Bertrand, n'eut plus qu'une pensée : aider par tous les moyens ses camarades Français ou étrangers.

Profitant de sa situation, il essaya d'imposer sa présence par son affabilité, sa bonhomie et son souci de soigner tous

les malades sans distinction de nationalité. Il acquit ainsi une bonne réputation auprès du personnel de l'hôpital et des dirigeants clandestins de différentes nationalités.

... Joseph Brau, dès la confirmation de sa nomination de radiologue au K.L.B., y avait déjà trois alliés : les employés de la salle de radio. Il sut utiliser leurs compétences respectives, se faire estimer par eux et ainsi faire parler de lui honorablement au sein de cette jungle où la violence des sentiments était souvent exacerbée.

Il avait remarqué que, pour entrer au Revier, il fallait avoir une fièvre de cheval. « Absence de température » signifiait pas de repos, même si le détenu souffrait d'une grave ou douloureuse affection. Il s'aperçut également que l'appareil de radio, un simple appareil Siemens portatif, ne fonctionnait pas souvent, manœuvré tant bien que mal par les détenus qui en étaient chargés : le Tchèque Frantz Uxa et l'Autrichien Alois Grimm.

Alois Grimm, un ancien employé de commerce de Vienne (Autriche), manipulait l'appareil. Frantz Uxa, un ex-peintre, s'occupait des développements.

Le docteur Brau, fin novembre 1943, est résolu. Il faut qu'il tire le maximum de son appareil de radio.

Comment procéder ?

Il fallait agir de telle façon, que personne (et surtout pas les SS), ne puisse s'apercevoir d'une faveur, d'une complaisance, voire d'une supercherie. Il n'avait pas le droit de faire des privilégiés de telle ou telle nationalité. Il devait rechercher un équilibre entre toutes les nations représentées au camp et essayer de trouver une maladie à tous ceux qui venaient le consulter. Un passe-droit non légitime par un diagnostic précis aurait amené un mouchardage près de Schiedlausky, le médecin-chef SS. Mais Bertrand avait trouvé la façon d'agir.

Comme il faisait surtout des radioscopies, il n'y avait pas de contrôle. Elles pouvaient changer d'un jour à l'autre !... Etre plus ou moins nettes, avoir des évolutions, s'améliorer en cas de nécessité !...

Ainsi, tout en respectant les consignes nazies, le docteur Brau demeurerait en bons termes avec les dirigeants de chaque nationalité, qui pouvaient compter sur lui. Si bien que les SS, eux-mêmes, lui amenaient leurs hommes, lui demandaient des conseils ou attendaient son diagnostic.

Avant Brau, on hospitalisait sur la foi du thermomètre. Avec lui, on complète cette habitude qu'avaient les soignants du camp. Il demanda l'hospitalisation de malades sans température, sur la foi de son diagnostic. Peu à peu, le système se modifia et son rôle de radiologiste se révéla très important.

De trois ou quatre radioscopies qu'il faisait par jour en novembre 1943, il parvenait à voir quarante ou cinquante malades par jour en scopie ou en graphie en 1945. Il était arrivé à inspirer une telle confiance que l'hospitalisation d'un malade dépendait la plupart du temps, de son examen radio.

Lucien CARIAT

(1) Ces lignes sont extraites d'un manuscrit inédit « A chacun son dû », que nous devons à l'admiration pour la résistance à Buchenwald et, notamment, pour la personnalité du Dr Brau, de Lucien Cariat, instituteur à Vanvilliers (Seine-et-Marne).

Disons à tous ceux qui ont pu apprécier à Buchenwald le dévouement du docteur Brau, que celui-ci, s'il est affaibli par l'âge, a conservé intactes toutes ses facultés intellectuelles.

CHATIMENT DES BOURREAUX

Après la réunion publique organisée le 30 novembre 1971, à l'Hôtel Moderne, à Paris, par « Le Comité National de liaison pour la recherche et le châtement des criminels de guerre », citons parmi les différentes actions menées à l'initiative de ce comité : la manifestation de protestation (9 février 1972), devant les locaux de l'ambassade de Bolivie (pays où Barbie est réfugié), et la veillée du 12 avril 1972 sur les marches du Panthéon, où repose le corps de Jean Moulin.

A chaque manifestation, notre association était représentée par plusieurs membres de la présidence et de nombreux adhérents.

A ROYALLIEU

C'est le 7 mai dernier qu'en présence d'une foule considérable, a été inauguré, à Compiègne, le monument rappelant que du camp de Royallieu partirent, durant l'occupation, et pour les camps nazis, des dizaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants.

Notre association était représentée par de très nombreux rescapés et familles, groupés derrière le fanion de la brigade d'action libératrice et une gerbe fut déposée au pied du monument à l'issue de la cérémonie.

Fait symbolique, deux anciens déportés aidèrent le ministre des Affaires étrangères, représentant le gouvernement, à dévoiler le monument et à allumer la flamme : deux anciens dont l'un, Max Brézillon, est vice-président du Comité départemental de la F.N.D.I.R.P., l'autre, René Philippon, est président de l'U.N.A.D.I.F. Tous deux étaient à Buchenwald au même commando des « Zimmermann's » (charpentiers), où ils nouèrent une amitié toujours aussi vive.

Tous deux sont la vivante démonstration que devrait être de suite réalisable l'union de la Déportation.

**ONZE AVRIL DU SOUVENIR ET DU RECUEILLEMENT**

Le onze avril, à 11 heures, de nombreux anciens déportés et familles de notre association se retrouvèrent au cimetière du Père-Lachaise, à Paris, pour une courte cérémonie commémorative de la libération du camp de Buchenwald.

Les participants, groupés derrière notre fanion, et après que deux gerbes eurent été déposées devant les monuments du colonel Manhès et de Buchenwald-Dora, observèrent une minute de silence à la mémoire des amis disparus.

**

L'après-midi, à 18 heures, toujours nombreux, malgré un temps incertain, les anciens et familles de nos camps assistèrent au ravivage de la Flamme de l'Inconnu et au dépôt des gerbes traditionnelles, symbole de notre fidélité à nos amis disparus pour le triomphe de leur idéal de paix et de liberté.

DANS LE PUY-DE-DÔME

Notre amicale départementale du Puy-de-Dôme a réuni son assemblée générale le 5 mars 1972 au cours de laquelle a été élu le bureau suivant :

Présidents d'honneur : Mme le docteur Madeleine Wurm, M. le docteur Guy Thomas.

Président actif : M. le docteur Pierre Thabourin.

Vice-Présidents : MM. Henri Barge, Henri Verde et Robert Roulard.

Secrétaire : M. Jean Achar.

Trésorier : M. André Gaule.

Membres : Mme Marie-Jeanne Lhoste, Marguerite Sarre, MM. Lucien Béchar, Aristide Empis, Louis Germain, Roger Largier, Albert Laroux, René Tarnec, Grégoire Tzareghian, Pierre Veysseire.

Porte-drapeau : . Marius Cavard.

Symbole de l'union, possible, de la déportation : Les présidents des Sections départementales de l'Oise, de la F.N.D.I.R.P. et de l'U.N.A.D.I.F., allument, avec le Ministre des Affaires Etrangères, la Flamme du Souvenir.

LES MISERABLES !

Dans la nuit du 10 au 11 juillet, des misérables ont profané la crypte des déportés, à Paris. Des inscriptions injurieuses ont souillé les murs du monument qui rappelle le sacrifice de tant de nos camarades. Le jeudi 13, de 18 à 20 heures, une « veillée » a eu lieu sur les lieux où les vandales s'étaient manifestés. Parmi les personnalités présentes : M. Marcel Paul, le Révérend-Père Riquet et de nombreux dirigeants de fédérations de la Résistance, associations — dont celle de Buchenwald — et amicales de camp, etc. Le nouveau ministre des anciens combattants était présent.

CONGRES D'ORANIENBURG-SACHSENHAUSEN

Notre amie Gaby Schmidt, vice-présidente, a représenté notre association au Congrès de l'Amicale d'Oranienburg - Sachsenhausen, dont les travaux se sont tenus à Paris, les 20, 21 et 22 mai.

CONGRES DE DACHAU

Notre camarade Charles Roth, membre de la présidence, a représenté notre association au Congrès de l'Amicale de Dachau, les 27 et 28 mai, à Dijon.

POUR NOS DROITS

Le 10 juin, à Paris (et dans de nombreuses villes de France), les anciens Déportés ont participé à la Journée nationale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre organisée par l'U.F.A.C., pour l'obtention et le respect de nos droits. Rappelons les principaux :

Application correcte du rapport constant, abrogation des forclusions, pensions décentes pour les veuves et les ascendants, retraite du Combattant égale pour tous les ayant-droits.

A Paris, de l'Opéra au Palais-Royal, nos camarades de Buchenwald étaient nombreux, fraternellement mêlés aux 12.000 manifestants.

NOUVELLE LEGISLATION CONTRE LE RACISME

L'Assemblée nationale (7 juin), et le Sénat (22 juin), ont adopté à l'unanimité une loi qui renforce la répression des menées racistes.

Un délit nouveau est reconnu : l'incitation à la discrimination raciale et à la provocation, à la haine raciale.

Notre association, qui a souvent protesté auprès des autorités contre les expressions du racisme, se félicite de cette mesure qui devrait s'accompagner dans les écoles, collèges et lycées, de leçons et conférences, sur l'égalité des hommes et des races.

Cependant, il est aberrant que notre pays n'ait pas encore ratifié la convention européenne des Droits de l'Homme !...

DES RÉSULTATS APPRÉCIABLES

Cette année encore, nos bons de soutien reçoivent le meilleur accueil. Chacun en comprend la nécessité, ce qui explique qu'à peine étaient-ils arrivés à destination, nous parvenaient de nombreux règlements.

Mandats précieux par les efforts qu'ils représentent pour certains amis dotés de ressources modestes, mandats précieux par leur nombre, par l'attachement à l'association qu'ils expriment.

Beaucoup de nos amis commandent d'ailleurs un ou plusieurs carnets supplémentaires. Que tous soient remerciés. Parmi nos diffuseurs, citons (en dehors de ceux très, trop nombreux pour être publiés, qui demandent de un à quatre carnets...):

5 carnets : MM. Alzury, Amice ; Mme Berthelot; MM. Basquin, Bonelle, Boucher, Boyer; Mme Couette; MM. Cordier, Clop, Demanneville, Dehillerin, Domerque, Eigeldinger, Franc, Favre, Guenifay, Gendron; Mme Gentilhomme; MM. Huet, Hercouet ; Mme Lambertech, Mlle Labrousse, Mme Loisier ; MM. Mailleau, Maralel, Merlier, Moynat, Pieters, Richard ; Mmes Rohner, Schmitz ; MM. Thuillier, Thibault, Vitiello, Viau, Mangelmatin, Stewart.

6 carnets : MM. Hayet, Lemoine, Puisant, Ruffet ; Mme Saunier.

7 carnets : MM. Galimand, Verde.

11 carnets : MM. Cadoret, Huard, Manevy, Roussel, Raymond.

12 carnets : M. Dormois.

21 carnets : MM. Cormont, Hémonet.

LES MEILLEURS DIFFUSEURS

Il faut tout particulièrement remercier ceux, et celles, qui diffusent le plus grand nombre de carnets : Mme Rougeaux (de Boulogne, Hauts-de-Seine), a pris et réglé 25 carnets.

Marcel Roze (de Fouillon, Côte-d'Or), après avoir placé et réglé 30 carnets, en a demandé 20 supplémentaires.

Et Mme veuve Brandon (de Serré, Cantal), en tête de nos diffuseurs en 70 et 71 avait été éloignée de cette pacifique compétition jusqu'au début juillet du fait d'un état de santé déficient. Le

5 juillet, elle demandait 10 carnets, et encore 10 le 15, et 20 le 27, 10 le 3 août et 20 le 8 août... Et nous ne sommes pas en octobre !

N'oublions pas ce camarade qui a pris cent carnets, mais ne veut pas que son nom soit connu avant que tous les bons soient placés...

**

Enfin, il faut aussi se féliciter que beaucoup d'amis profitent de l'appel fait à leur générosité pour arrondir leur règlement. Mandats de 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45 F... Mandats plus importants aussi en règlement du carnet reçu.

50 francs : Mme Barathaud, Babolat, Boudou, Cabeza, Chichet, Denoyer, Haengi, Hugile, Loiseau, Mme Malosse. Larget.

100 francs : Charleux, Darsonville, Desprez, Guignard, Lloubes, Lagarde, Mme Mangin (110 F), Mme Pilfoul, Verdier.

200 francs : Favin.

260 francs : Wadé.

Oui, elles demeurent sans faille, l'amitié et la solidarité qui nous unissaient là-bas, à Buchenwald et Dora.

LES DIX FRANCS DE LA SOLIDARITE

Alors, amis lecteurs, si vous n'avez pas encore envoyé votre contribution, ne tardez plus. Dépêchez-vous, avant le 27 octobre, date de répartition des cadeaux, d'envoyer votre mandat : dix francs pour le plus grand nombre — heureusement — ce n'est pas beaucoup, mais la multiplication des versements nous permet de soulager bien des détreesses.

Ne restez pas en dehors de l'élan de solidarité qui nous permet d'aider des camarades en difficulté ; qui nous permet de faire naître dans les yeux de vieilles gens qui ont désappris à sourire, le reflet d'un bonheur auquel ils ne croyaient plus.

LES REMERCIEMENTS ...

Parmi tout le courrier que nous recevons d'amis à qui, avertis de leur détresse, nous avons envoyé le mandat de la solidarité et de l'amitié, détachons ces quelques lettres où s'expriment la surprise et le remerciement, pour une aide qui rappelle l'union du camp.

« ... Je vous remercie de tout cœur pour votre mandat... »

« Des gestes comme le vôtre remontent le moral et font plus que la faculté, cela rappelle la solidarité des camps et je vous le répète encore merci du fond du cœur... »

J.M. à Lobsann (Bas-Rhin), (21-6-72).

« ... J'ai en main le mandat de 200 F que vous venez de m'envoyer. »

« Je suis remplie de confusion. »

« Je veux de suite vous dire toute ma reconnaissance pour votre soutien et votre sollicitude à mon égard. Je reste profondément touchée par votre geste si affectueux et je vous remercie de tout mon cœur... »

Mme P.F. à Montpeyroux (Hérault), (26-6-62).

« Profondément touchée de votre geste, de m'avoir aidée dans cette triste circonstance, je vous remercie sincèrement. »

« Mon cher mari est rentré depuis avant hier, mais il ne peut guère marcher, ni se chauffer, c'est terrible. On continue à lui faire analyses de sang, etc. et il souffre toujours, malgré la terrible intervention chirurgicale. »

« Avec ma profonde reconnaissance, etc. »
Mme B.C. à Chantilly (Oise), (16-6-72).

« ... Je viens vous remercier pour l'attention que vous venez d'avoir à mon égard en m'adressant ce mandat reçu ce matin. Celui-ci me permettra de me faire aider un peu, les gros travaux ménagers m'étant interdits complètement. »

« Mes sentiments très amicaux, encore merci de tout cœur. »

Mme A.C. à Aurillac (Cantal), (20-6-72).

« ... C'est avec une profonde émotion que j'ai lu la lettre que vous m'avez faite parvenir par M.C... »

« J'ai été très touchée de votre geste à mon égard... »

« ... Je termine mes chers amis en disant du fond du cœur un merci très sincère à cette grande famille dont faisait partie mon cher Maurice et qu'il aimait tant... »

Mme D.S. à Chatelaillon (Charente-Maritime), (6-6-72).

« ... Bien reçu votre mandat dont je vous remercie sincèrement. Je vois que l'association n'oublie pas les familles des enfants morts pour la France. Mes enfants aussi se joignent à moi pour vous dire un grand merci. Tant que je serai là, je continuerai à lire le « SERMENT » en souvenir de mes chers gamins... »

Mme C.E. à Corcieux (Vosges), (25-5-72).

« ... Nous tenons mon mari et moi à venir vous remercier du mandat que nous avons reçu hier et c'est à l'association que nous disons merci de tout cœur, car c'est un beau geste de solidarité envers les vieux parents qui ont perdu leur fils dans ce camp de Buchenwald... »

M. et Mme P. à Lire (Maine-et-Loire), (31-5-72).

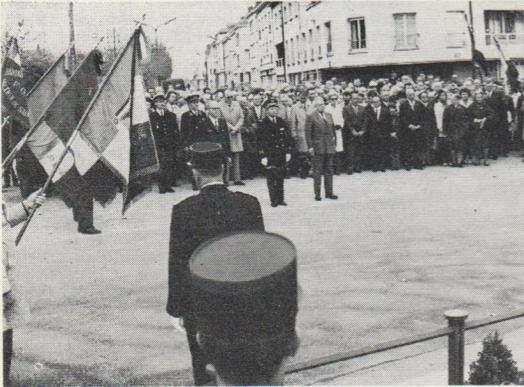
Un certain nombre de carnets demeurent à la disposition de nos amis. Demandez-les sans tarder au siège : 10, rue de Châteaudun - PARIS-IX^e. Et n'oubliez pas que les résultats du tirage paraîtront dans le « SERMENT » de novembre.

LE CONGRÈS DE SAINT-NAZAIRE

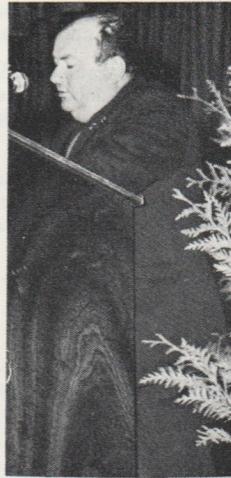


Derrière les drapeaux et la gerbe de l'association, le long cheminement des congressistes vers le monument aux morts.

Jules Busson, l'animateur de l'équipe nazairienne qui organisa le congrès. →



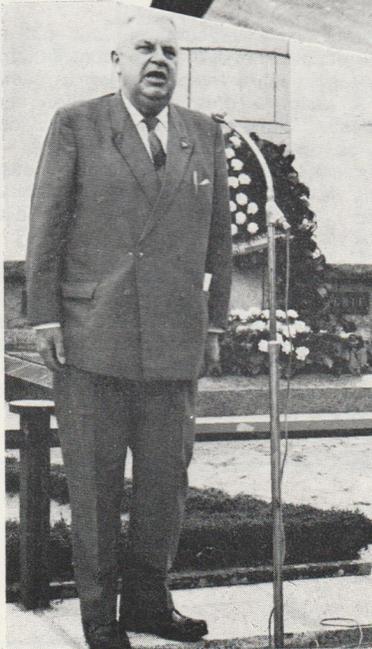
Devant le monument aux morts, les congressistes attentifs et émus.



De nombreux Nazairiens s'étaient joints aux congressistes ...



Avant le repas de clôture, donné dans la cantine du personnel de la S.N.A.S., le Congrès s'incline devant le monument qui perpétue le souvenir des ouvriers, techniciens, ingénieurs tombés pour la libération du pays.



Dans une intervention pathétique, Marcel Paul vient de rappeler comment notre combat a rejoint celui de la population nazairienne et pourquoi, fidèles au serment prononcé sur la place d'appel de Buchenwald, nous « continuons ». →



Après beaucoup de travail et de sérieux, la détente dans un cadre agréable.

Le reportage photographique du XIII^e Congrès — p. de presse de Saint-Nazaire et à nos amis Charles R. Que tous trouvent ici l'expression de nos remerciements.

RE EN QUELQUES PHOTOS



Une vue de la salle du Congrès.



La tribune durant l'hommage aux martyrs.



La réception à l'hôtel de ville de Saint-Nazaire.



M. CAUX, maire de la ville, et Marcel PAUL, échantant la médaille de Ja ville et le magnifique recueil de dessins, « Buchenwald ».



A la mairie de La Baule, la réception.



Deux des artisans infatigables de la bonne santé de notre organisation : René Mammonat, président de la Commission de contrôle financier et Louis Héraclé, trésorier général.

Lors du Congrès de Saint-Nazaire, « des questionnaires sur le Serment » ont été distribués aux congressistes, leur demandant opinions et suggestions afin que notre bulletin réponde toujours plus à leurs vœux.

Dans les questionnaires retournés, revient souvent le désir de voir figurer dans notre bulletin des récits sur ce que furent les évacuations de Buchenwald en avril 1945, et aussi notre « existence » dans les commandos du camp.

Les lignes qui suivent, œuvres de nos camarades Richard Ledoux et Jean Achard, inaugurent la nouvelle rubrique du Serment : « La « vie » des Français dans les commandos et lors des évacuations » — rubrique qui répond donc aux aspirations émises lors de notre 13^e Congrès. Il est possible que certaines affirmations des auteurs de ces lignes, certains faits dont ils font état, ne recueillent pas l'approbation de camarades qui ont connu les commandos dont il est question. Tant, il est vrai que souvent, les choses varient suivant l'an-

gle où elles sont considérées et que, avec trente ans de recul, les mémoires peuvent différer, quant à certaines appréciations. Nous publierons les rectifications et les compléments que nous pourrions recevoir.

Il reste à souhaiter que Jean Achard et Richard Ledoux aient de nombreux imitateurs car la poursuite de cette rubrique est lié à la bonne volonté et aux efforts de ceux de nos amis qui, après Buchenwald, connurent les commandos ou les marches des évacuations. Alors, à qui le tour ?...

FLOSSENBÜRG

— 15 avril 1945 — Dans le chemin raide qui monte au camp, nous nous tenions bras dessus bras dessous, tant nous avions peur, par cette nuit noire, de laisser des nôtres en route. Arrivés au camp, on nous dit qu'il n'y avait plus de place, mais qu'il en restait à l'usine d'aviation désaffectée. Le chaos que j'y ai vu dépasse tout ce que l'on peut imaginer, et on était forcés de penser à certains passages de l'Enfer de Dante. L'usine était déjà pleine à craquer, et il fallait encore y introduire quelques milliers d'hommes, nos pieds se heurtaient à des nez, à des yeux, à des mains des occupants du sol, ce qui déclenchait leurs cris. Le mince passage menant vers l'intérieur de l'usine était obstrué à chaque instant, ce qui permettait aux pillards d'ouvrir à coups de couteau, les musettes qu'ils croyaient garnies. Pendant ce temps, des SS faisaient dégouliner une pluie de coups de trique sur les épaules de qui se trouvait là, afin de faire accélérer l'entrée. Je ne sais comment je suis arrivé à dormir là-dedans ; il y en avait qui dormaient accrochés debout aux colonnes ; on était les pieds sur la tête d'un autre, recroquevillé en plusieurs fois, que sais-je !...

Le lendemain, on nous fait une place dans le camp et la vie de block recommença. D'abord le problème de trouver une place dans les lits superposés, plus qu'insuffisants (un grand nombre d'individus devaient coucher par terre). La nourriture fut, sinon bonne, copieuse : orge et pommes de terre. Le camp était administré par les « Verts » (criminels) polonais. Ces messieurs avaient chemises et cravates de soie. Ils raffaient dans le sac des arrivants tout ce qui leur plaisait et se permettaient de nous faire attendre plusieurs heures, sur la place d'appel, la soupe en question. Pendant ce temps, les putains du « puff », qui devaient manquer de distraction, s'amusaient à jeter aux détenus des cigarettes que les plus affamés d'entre eux se disputaient comme des singes, pour des cacahuètes.

Flossenbürg est un camp sans horizon ; on est dans une cuvette dont le chemin de ronde fait le tour ; l'air charrie des parcelles de mica arrachées aux roches sur lesquelles il a été bâti, c'est un enfer moins étendu que Buchenwald, mais on a l'impression d'être là rivé pour jamais.

Et pourtant, la délivrance faillit venir ; le 16 avril 1945, à 13 h. 50 de l'après-midi, un, puis plusieurs drapeaux blancs

furent hissés sur plusieurs toitures. Grand émoi, grands espoirs. Un avion tourne au-dessus du camp. Quelques heures après, les drapeaux blancs sont retirés ; des SS, morts, passent, portés sur des civières. Le clan qui voulait la lutte à outrance a eu certainement raison du clan qui voulait se rendre aux Américains.

La consternation est grande chez la plupart des déportés ; on va donc encore repartir sur les routes ?

Que de projets n'ai-je pas fait à Flossenbürg ! S'il avait fallu que l'esprit se cristallise sur les horreurs vues d'heure en heure, nous serions morts de désespérance, à deux doigts de la libération. Un matin, un déporté qui n'a pu supporter la fraîcheur de l'eau du lavabo, tombe raide mort. Un... — comment appeler cela ? fossoyeur, larbin, mettons un homme de corvée — le déshabille entièrement et, le traînant par un bras dans la gadoue du lavabo, l'envoie dinguer dans une charrette comme un paquet informe. Je n'ai pu m'empêcher, à ce moment, de penser à la mère de ce pauvre corps mêlé à l'immondice.

Dans la nuit du 19 au 20 avril, grand branle-bas ; dehors, tous les juifs et non seulement cela, mais tous ceux qui sont couchés par terre. Naturellement je reste dans ma « couchette ». Le lendemain matin, nous aussi, partons. On nous donne comme vivres de voyage (pas à tous), 3 litres de seigle cru dans une assiette de faïence. Une fois la grille du camp franchie, nous lançons nos assiettes avec un grand fracas, après avoir tassé le grain dans nos poches. Ça va donner soif, mais nous nous persuadons qu'il y a de la farine là-dedans, et que ce n'est pas si mal. La colonne se met en mouvement. Il y a dans Flossenbürg, une belle ruine qui domine le village aux tuiles rouges ; le paysage de prés très verts et de forêts sombres. Il y a, à une fenêtre, une jeune franconiène en costume du pays, corsset rouge lacé sur la poitrine, et sur le chemin qui descend, cette foule qui s'en va en traînant la patte avec la chamarrure sur le dos de quelques-uns, de couvertures rouges, jaunes, bleues, qu'ils se sont procurées on ne sait comment.

Ensuite, c'est le chemin, à travers villages, bois, etc., jusqu'à Ponsiz et Wetterfeld, où nous sommes délivrés le 23 avril 1945 par les chars américains, mais je me limite uniquement à notre séjour à Flossenbürg.

Richard LEDOUX.

Commandos et lozs des évacuations

SCHÖNEBECK

Situé sur l'Elbe, à 16 km au sud-est de Magdebourg, le commando « Julius » de Schönebeck, sur l'Elbe, occupa de juillet 1943 à avril 1945, de 800 à 1.600 déportés de toutes nationalités.

Les déportés étaient employés à la fabrication de pièces d'aviation (pour le compte de la « Junkers Werk »), et étaient ensuite acheminées vers les halls de montage.

Les bâtiments où étaient employés les déportés comprenaient : un hall où se trouvaient plusieurs chaînes de fabrication, composées de tours, fraiseuses, rectifieuses, perceuses et des services annexes, magasins, service d'entretien, équipes de contrôle. Le second hall contenait des poinçonneuses, des presses, des tours à repousser et les annexes : ateliers de fabrication des motrices, tôliers-formeurs, ateliers de fabrication de gabarit de contrôle, équipes d'ébarbage, magasin. Le troisième était la fonderie d'aluminium et le quatrième le hall de trempage et de galvanoplastie. Un commando, le lager-kommando, s'occupait de l'entretien des bâtiments et fabriqua à un certain moment, des alvéoles qui, emplies de sables, furent disposées autour des machines pour les protéger en cas de bombardement.

La vie dans le commando fut moins terrible qu'ailleurs, car la direction de l'usine qui tenait à une production de matériel, intervint quelquefois, auprès de la garde du camp. Ainsi, lorsque l'appel du matin était trop long, elle réclamait pour que les détenus soient à l'heure sur le lieu de leur travail ; lorsque le manque de nourriture pesait trop lourdement sur l'organisme des déportés, elle fit distribuer des vitamines sur les lieux de travail.

La garde était assurée par des militaires de la Luftwaffe, qui furent transformés, sur la fin, en SS, et il est à noter que cette transformation agit sur leur comportement vis-à-vis des déportés : de gardes supportables (à part des exceptions), ils devinrent des loups qui ne connaissaient plus personne !

Comme dans toute usine de fabrication, le travail sur des machines, fut cause d'accidents. Une incapacité de travail de plus de trois semaines entraînait automatiquement le retour à Buchenwald. Etant donné l'état de déficience, les blessures étaient très longues à guérir, nombreux furent donc ceux qui retournèrent à Buchenwald. Il en était de même pour ceux dont la maladie entraîna une telle incapacité. C'est la raison pour laquelle il y eut peu de décès au camp.

Le travail en compagnie de civils allemands et étrangers, permit, avec leur complicité, la possibilité d'évasion.

Nous enregistrâmes deux évasions de Français. La première fut l'œuvre d'un Niçois, qui se procura de faux papiers de travailleurs libre. Il profita d'un départ de permissionnaires qui se rendaient en France, pour se glisser parmi eux. La seconde, d'un lieutenant d'aviation, Pierre Giovachini qui, muni de faux papiers, partit huit jours à Berlin et prit ensuite le train direct pour la France. Les deux commandos nous firent connaître, par un moyen convenu à l'avance, le succès de leur entreprise.

Il y eut aussi des tentatives d'évasion de la part de Russes et de Polonais, mais ils tentèrent de franchir les barbelés, ce qui causa des dégâts parmi eux. Une anecdote mérite d'être contée. Lors d'une de ces tentatives, nous fûmes conviés, comme les Allemands savaient le faire, à nous rassembler sur la place

d'appel, vers 23 heures. Là, l'interprète nous annonça l'évasion, et nous dit que nos camarades avaient été abattus par la sentinelle d'un mirador. Ce que nous apprîmes le lendemain par les civils était tout autre. La sentinelle du mirador avait en effet tiré, mais dans l'obscurité, n'avait pas vu un « werkschuss », qui était habillé de noir, c'est lui qui avait été abattu ; le camarade le dépouillant de ses habits et les revêtant, avait pu s'enfuir.

Les premiers arrivés au commando reçurent des colis qui subirent le sort commun à tous les colis : éventrés, visités, prélevés. Ils provoquèrent des jalousies et des vols. Il fut décidé que ceux qui en recevraient, donneraient une dime qui serait distribuée à ceux qui n'en avaient pas, en particulier les Russes, ce qui fut cause d'un incident. Quand il n'y eut plus de colis, les Russes réclamant toujours leur dime sur ce que les réceptionnaires avaient économisé.

Lors des alertes, nous étions enfermés à clef dans les baraques si nous étions de repos, ou nous continuions à travailler si nous étions au travail. A une certaine époque, les alliés avaient demandé que les camps, à proximité des usines, soient éclairés pendant les alertes ; les Allemands firent bien entendu le contraire. Ils allumèrent les usines et éteignirent les camps, ce qui motiva une nouvelle demande des alliés qui demandèrent que nous fussions évacués durant les alertes. Un réseau de tranchées, entouré de barbelés, fut donc aménagé et nous y fûmes conduits chaque fois qu'il y eut « alerte », mais les Allemands l'avaient placé sur les bords de l'Elbe ce qui, à cette époque de la guerre, vu d'en haut, pouvait passer pour des fortifications. Aussi eûmes-nous le plaisir de recevoir quelques bombes, qui ne firent aucun dégât parmi nous, mais provoquèrent la colère de nos gardiens, car nous manifestions trop notre joie de voir les alliés prendre leurs défenses pour cible.

Vers le milieu de 1944, si mes souvenirs sont exacts, vint un convoi de Buchenwald qui ne fit que passer, mais il prit au passage, un certain nombre de déportés du commando considérés comme indésirables par la direction de l'usine, à cause de leur production très faible ; tous repartirent vers Mulhausen, où nous apprîmes plus tard qu'ils avaient été bombardés et évacués sur Buchenwald.

Au début de 1945, une excavation fut creusée derrière les baraques, nos gardiens faisaient courir le bruit qu'il s'agissait d'une piscine, mais nous avions bien compris qu'il s'agissait de la liquidation prévue du commando.

Cette intention ne fut pas exécutée, car le 11 avril 1945 au matin, fut décidée, devant l'avance des alliés, l'évacuation du commando. Elle fut laborieuse, chacun sentant la fin et essayant de rester là. La direction de la résistance au départ fut assurée par Jaouen, qui dirigea la manœuvre. Ce n'est que le soir que les gardes réussirent à former une colonne qui passa le pont de Barby à la tombée de la nuit et la première nuit sur la place de Zerbst. Le reste du trajet est consigné sur la carte de Nozet que j'ai fait parvenir et pourra être conté par ceux qui ont participé à l'évacuation.

Un certain nombre de déportés restèrent cachés sous les baraques, d'autres s'évadèrent de la colonne.

Jean ACHARD.

LA PAGE DE NOS PÉLERINAGES

Impressions de nos Pèlerins

Notre dernier pèlerinage a eu lieu du 3 au 10 juillet dernier, avec 34 participants, il était accompagné par nos amis Gaby Schmidt et Louis Héraclé.

Après s'être inclinés sur les hauts lieux du Souvenir : Buchenwald, Dora et Thékla, que certains revoyaient pour la première fois, nos pèlerins ont visité les villes de Leipzig et Dresde, avant de regagner la France.

Comme de coutume, nos voyageurs ont donné lors du voyage de retour leurs impressions par écrit. Tous ont félicité notre association pour la parfaite organisation de ce pèlerinage et loué le dévouement de nos accompagnateurs.

Nous aimerions publier dans cette page toutes ces impressions aussi intéressantes et instructives les unes que les autres, malheureusement, la place nous est limitée.

Aussi, puisqu'il faut choisir, nous nous en tiendrons au témoignage si émouvant de notre camarade, Mme Jeannette Schmitz. Veuve d'un déporté à Buchenwald, elle-même ancienne d'Auschwitz, elle a — pensons-nous — très sobrement résumé les impressions ressenties au cours du pèlerinage par tous les participants, et plus particulièrement par ceux qui nous ont fait parvenir leurs impressions : Mmes et MM. Jaunet, Jacobs, Allain, Cadoret, Gaudin, Labois, Coïc, Ouin, Amy, Vacas, Someckh, Olivry, Herstig, Roberty.

Que toutes et tous soient persuadés que s'il n'est pas possible d'insérer leurs remarques et leurs commentaires, il n'est pas moins tenu compte, dans la plus large mesure possible, de ce qu'ils pensent et préconisent afin de donner à nos voyages-pèlerinages toujours davantage d'attraits.

DES LIGNES ÉMOUVANTES

Buchenwald, ce nom évoquait pour moi, veuve de déporté dans ce camp, tout un ensemble de choses barbares, une horreur sans nom, la mort de centaines de milliers d'hommes qui avaient tout sacrifié pour la liberté et la dignité humaine.

J'ai voulu en souvenir de mon mari et de tous ses compagnons de combat et de misère, aller me recueillir et leur rendre hommage sur ces lieux où ils ont tant souffert.

Que dire de mon émotion de trouver dans ce pays extraordinairement beau, plein de rêve et de poésie, l'emplacement du camp de Buchenwald et de ses commandos.

Il est difficile d'imaginer devant tant de beauté, tant de cruauté... et pourtant cela fut ! Le fascisme et le nazisme engendrèrent des monstres qui coûtèrent 50 millions de vies humaines, dont 11 millions dans les camps de concentration.

De quoi perdre confiance en l'homme ? Eh bien non ! Ce que j'ai vu et malgré la tristesse qui m'envahit au souvenir de nos chers disparus, devant les vestiges de ce camp, en foulant la place d'appel où leurs forces s'en allaient, les raisons d'espérer et de croire qu'ils ne sont pas morts en vain, m'ont apparu avec certitude.

La R.D.A. a su conserver pieusement ces lieux, rappeler le combat antifasciste de tous ces hommes, ne pas avoir peur de nommer les coupables des crimes dans un musée remarquable, faire place aux monuments du souvenir d'une beauté sobre et émouvante.

Nous n'étions pas seuls à nous recueillir. Ce qui surprenait, c'est la présence de nombreux visiteurs en majorité jeunes, très jeunes et des enfants, venus là avec leur institutrice, nous accueillir, nous faisant une haie d'honneur et nous disant avec leurs yeux et leurs visages qu'ils savaient, qu'ils connaissaient et les combats et les crimes.

La R.D.A., ce pays non reconnu par le monde « dit libre », a châtié tous les coupables. Elle apprend à ses enfants à l'âge où l'esprit se forme, ce que fut cette guerre et comment cette Allemagne, avec l'avènement de Hitler, a perdu sa dignité en voulant asservir le monde entier par la rapine et le crime.

Mais aussi, elle donne à cette jeunesse, des notions d'amour du prochain, sans esprit de revanche en leur enseignant les vraies valeurs humaines.

Quelle émotion aussi un soir à Leipzig, de recevoir la visite du Comité antifasciste de la ville, venu là pour nous apporter son amitié, son espoir de Paix et pour évoquer aussi la lutte, la résistance contre le nazisme en France, en Allemagne et au camp de Buchenwald.

Ces hommes et ces femmes savent de quoi ils parlent, tous ont combattu le fascisme en Allemagne depuis sa naissance, ont souffert dans les prisons et les camps pendant de longues années. Ils connaissent le prix de la liberté et nous soutiennent dans notre lutte pour le châtimement des criminels de guerre et pour que le serment de Buchenwald ne soit pas lettre morte.

Je suis rentrée l'âme en paix, les cendres de nos chers disparus reposent dans une terre où les hommes se souviennent, respectent leurs combats et leur mort.

Jeannette SCHMITZ, Paris.

NOS ORGANISATIONS

Voyage pèlerinage N° 1 de la jeunesse, du 12 au 19 avril 1973 : Buchenwald, Weimar, Dora, Nordhausen, Berlin et Postdam.

Voyage-pèlerinage N° 2, du 3 au 10 juillet 1973 : Weimar, Buchenwald, Dora, Berlin, Sachsenhausen.

Voyage-pèlerinage N° 3, du 21 au 28 août 1973 : Weimar, Buchenwald, Dora, Dresden.

Les inscriptions, accompagnées d'un acompte de 50 F, sont d'ores et déjà reçues au siège, 10, rue de Châteaudun, Paris-9°.

Glané dans la Presse

UN CANCER QUE NOUS POUVONS VAINCRE

Soixante-seize personnes atteintes de radiations sont mortes en 1971 des suites du lancement en août 1945, de la bombe atomique sur la ville d'Hiroshima. 49 d'entre elles ont succombé à un cancer, indique un « livre blanc » sur les maladies provoquées par la bombe atomique, rendu public mercredi.

« La Vie Ouvrière », 14-6-72.

KLAUSS BARBIE... ET LES AUTRES ?

L'importance des articles de presse sur Klaus Barbie-Altmann, ne doit pas nous faire oublier les autres criminels restés impunis :

Karl Molinari, condamné à mort par contumace — actuellement général et commandant de la section IV de l'armée ouest-allemande.

Kurt Lischka, condamné à mort par contumace... fondé de pouvoir dans une banque à Cologne.

Johannès Schmidt, condamné à mort par contumace... vit tranquillement à Munich.

Herbert Hagen, condamné à mort par contumace... vit à Dinslaken (R.F.A.).

Georg Hempten, condamné à mort par contumace... domicilié à Oldenbourg (R.F.A.).

Johann Horschbiegel, condamné à mort par contumace... vit à Bad Homburg (R.F.A.).

« Le Déporté Jurassien », juin 1972.

ILS ONT ENCORE LEURS NAZIS...

Le manument juif du camp de concentration de Bergen-Belsen a été profané par des inconnus au cours du week-end dernier, a annoncé, le lundi 17 avril, le ministre de l'Intérieur de Basse-Saxe.

« Le Monde », 19-4-72.

... ET NOUS AUSSI

Dans le cimetière de Bérulle, petite commune de l'Aube, limitrophe de l'Yonne, le monument funéraire qui porte gravé les noms de deux frères, Marcel et Maurice Mignot, arrêtés en 1943, à l'âge de 19 et 20 ans, alors qu'ils tentaient de rejoindre les Forces Françaises Libres, et sont morts en déportation, a été odieusement profané.

« La Voix Internationale de la Résistance »
avril 1972.

NOSTALGIQUES DU PASSE

Bonn, 7 juin. Dans une interview publiée par le journal « Général Anzeiger », Franz Josef Strauss, président du parti C.S.U. (branche bavaroise du parti chrétien-démocrate), déclare inacceptable toute annulation du traité de Munich.

Ce traité, signé en 1938, par les gouvernements de Paris, Londres,

Rome et Berlin, a permis à Hitler d'annexer les Sudètes (territoire tchécoslovaque) et l'a encouragé à poursuivre sa politique d'agression.

« L'Humanité », 9-6-72.

IL Y A DES JUGES A VIENNE !

Le procès des bâtisseurs des chambres à gaz et des fours crématoires d'Auschwitz-Birkenau, le SS Obersturmführer Walter Dejaco et le SS untersturmführer Fritz Ertl, s'est achevé devant la Cour d'Assises de Vienne par un verdict d'acquiescement.

« Bulletin d'information du Comité International d'Auschwitz »
mars 1972.

BLOCAGE DES DEUX TRANCHES

Guy Ducolone, député des Hauts-de-Seine, ancien de Buchenwald et membre de notre Association, a posé au ministre des A.C. et V.G. une question écrite dans laquelle il demande que les deux dernières tranches de la mise à parité des pensions politiques-résistants soient payées en une seule fois le 1^{er} janvier 1973.

(D'après le « Patriote Résistant », de juin 1972.)

BULLETIN D'ADHÉSION A L'ASSOCIATION FRANÇAISE BUCHENWALD - DORA ET COMMANDOS

à adresser à l'Association, 10, rue de Châteaudun, Paris-9^e

Je, soussigné :

NOM (en capitales) : Prénom :

Adresse :

demande mon adhésion en qualité de : (1)

DÉPORTÉ RÉSISTANT (2) - POLITIQUE (2) - FAMILLE - AMI

Date et signature :

(1) Rayer les mentions inutiles.

(2) Préciser le numéro matricule au camp : et le numéro du bloc : ou le commando :

Joindre au bulletin le montant de la cotisation annuelle : familles 5 F ; anciens déportés ou amis : 15 F.

Notre Richesse

Un ami, dernièrement, est venu nous demander comment nous pouvions envisager de faire paraître cette année cinq numéros du « Serment » dont chacun,

nous l'avons dit au congrès, nous revient à plus de 6.000 F (600.000 anciens francs). Rappelons, en 1972 :

	Imprimerie	Clichés	Routage	Total
N° 86	4.960 F	303 F	824 F 26	6.087 F 26
N° 87	4.960 F	538 F	831 F 87	6.329 F 87
N° 88	4.960 F	945 F	608 F 92	6.513 F 92
N° 89	à paraître, approximativement : 6.700 F le numéro.			
N° 90				

Q. — « Est-ce que par hasard vous seriez riches », nous a-t-il demandé ?

R. — Oui, nous sommes riches, très riches !

Q. — « Mais, pourtant, avec les décès, hélas fréquents, les effectifs de l'association ne doivent cesser de diminuer ?

R. — Certes, nous déplorons beaucoup de disparitions, mais d'une part des veuves, des mères, des enfants prennent, parfois, la place du mari, du fils, du père qui nous quitte, d'autre part, nous recevons un nombre appréciable d'adhésions : 103 en 1971 (76 anciens déportés, 13 familles de disparus, 14 amis).

Et pour 1972, ce sont déjà 182 adhésions réalisées (135 anciens déportés, 42 familles, 5 amis).

Q. — « Bon, mais la cotisation annuelle est faible : 15 F pour les déportés, 5 F pour les familles, le tout ne doit pas faire beaucoup ?

R. — Mais, il s'agit de minima, que souvent les adhérents dépassent très largement. Des cotisations de 30, 50, 100, 150 F et plus sont, sinon courantes, du moins nombreuses. Même de la part des familles, cependant dotées de pensions, donc de ressources très insuffisantes, il y a beaucoup de versements bien supérieurs aux 5 F symboliques réclamés.

Q. — « La solidarité cependant doit obérer sérieusement les recettes provenant des cotisations ?

R. — Non, car nos carnets de bons de soutien nous permettent d'aider nos amis en difficulté.

Q. — « A dix francs le carnet, lorsque sont déduits les frais d'édition, d'envoi, et le prix des cadeaux, il ne doit pas rester grand-chose ! Sans compter les carnets impayés et qui doivent être relativement nombreux ?

R. — C'est vrai, et nous regrettons que par négligence, trop d'amis omettent l'envoi des dix francs de l'amitié et de la solidarité. Mais il y a aussi ceux qui ne se contentent pas du carnet reçu et qui en réclament : un, deux, trois, cinq, dix, trente... cent en supplément. Il y a aussi ceux qui, en contre-partie d'un carnet, envoient 20, 30, 50, 100, 200 F !

Q. — Si j'ai bien compris, l'association vit grâce à la générosité d'un petit nombre !

R. — Non, elle vit grâce au dévouement et à l'attachement du plus grand nombre. Ceux qui le peuvent — ce n'est pas le cas de tous — nous apportent un concours pécuniaire plus grand.

SOINS GRATUITS !!

Deux faits portés à notre connaissance ces dernières semaines.

Deux... mais combien de semblables, tous les jours, et de plus en plus nombreux ! En tous cas « deux » qui illustrent bien un certain état d'esprit.

Présentons rapidement les deux héros, bien involontaires, de ces incidents.

A. B..., de la Sarthe, pensionné à 100 % + 55 degrés.

L. H..., du Val-d'Oise, pensionné à 100 % + 46 degrés.

Le taux des pensions, plus que de longs discours, permet d'imaginer dans quel état physique se trouvent ces deux rescapés de Buchenwald.

Le premier est avisé par son médecin traitant que pour prescription abusive, le prix du vaccin antigripal ordonné par ledit médecin, est déduit du mémoire médical du 4^e trimestre 1971 — (décision de la direction interdépartementale des A.C. et V.G.).

Le deuxième se voit véhémentement reproché, par la commission de contrôle du service des soins gratuits aux mutilés de guerre, d'avoir abusé des électrocardiogrammes... et le médecin contestataire, continuant sur sa lancée, explose lorsqu'il apprend que L. H... n'a jamais travaillé depuis son retour des camps !

Précisons que ce « paresseux » a passé des années en hôpital et sana,

Notre association vit, et a une activité importante, car elle groupe la quasi-unanimité des rescapés de Buchenwald-Dora.

Q. — « Mais l'édition du bulletin, l'organisation des pèlerinages, la préparation des congrès, l'envoi des bons de soutien et des cartes annuelles, etc., doit nécessiter une main-d'œuvre importante, source de frais considérables ?

R. — Non, une seule secrétaire utilisée à mi-temps, que nous sommes loin de rémunérer en fonction de ce qu'elle nous apporte... mais aussi plusieurs camarades et amies qui viennent bénévolement, quotidiennement pour certains, et effectuent un grand travail.

Q. — « Je vois en effet que vous êtes riches !

R. — Oui, et d'une richesse qui ne se dévalue pas comme le franc ou la livre, puisqu'elle est faite de tant de dévouement accumulés. Notre richesse tient à notre fidélité au serment de Buchenwald, à la réponse constante aux aspirations de nos amis qui n'entendent pas qu'avec le temps s'estompe et se perde le souvenir de nos combats et de nos sacrifices, qui veulent que leurs enfants et leurs petits-enfants connaissent cette paix et ce bonheur dont, si longtemps, eux-mêmes ont été frustrés.

Gaby SCHMIDT.

qu'il a subi des opérations et des mutilations d'une gravité telle qu'il en garde sur le corps des marques indélébiles, qu'il est impossible de regarder sans un sentiment de pitié et d'horreur.

**

La conclusion, nous en laisserons le soin au médecin traitant de A. B... De sa longue lettre — pleine d'indignation et de dignité — au directeur de la commission interdépartementale concernée, extrayons quelques paragraphes. Après avoir précisé que son client... est prêt à tous les sacrifices pour essayer de recouvrer la santé qu'il a perdue au service de la France, tant en 14-18 qu'en 39-40 et à Buchenwald, il ajoute : « ... Cette fraction de nos malades à qui nous estimons devoir les soins les plus attentifs, les plus assidus, les plus désintéressés et qui méritent de notre part le plus grand respect. Nous voulons parler des anciens combattants, de ceux qui, par leur dévouement jadis, nous ont évité l'esclavage... »

Face à la petitesse, à l'indignité des « fonctionnaires » — seraient-ils docteurs en médecine — en cause, il est réconfortant de constater qu'il existe, aussi, des hommes qui n'ont pas oublié les souffrances et les sacrifices des anciens déportés.

CONNAISSEZ VOS DROITS !

Intervention de Louis FERRAND au 13^e Congrès

Notre Association, considère devoir orienter son action revendicative principale en faveur des familles de nos camarades exterminés dans les camps, ou disparus par suite des sévices subis.

En effet, les déportés rescapés ont pratiquement obtenus la reconnaissance de leurs droits essentiels à réparation. Les déportés politiques, grâce à l'action et l'union des grandes associations de déportés, des amicales de camps et la solidarité agissante des déportés résistants, ont enfin acquis par le vote de la loi du 9 juillet 1970, l'égalité de leur pension d'invalidité avec celle des déportés résistants.

Tout en déplorant qu'un nombre très important d'entre eux n'aient pas encore perçu le rappel de la première tranche de 1971, nous nous félicitons de cette importante victoire.

Toutefois, nous devons rester vigilants à toutes atteintes aux droits acquis après de dures batailles, et que ne soit pas remis en cause par des mesures machiavéliques la présomption d'origine du droit à pension pour les infirmités, blessures ou maladies, conséquences de la déportation...

Pour notre action revendicative en faveur des familles des disparus, nous devons considérer que celle-ci s'implique dans le cadre général revendicatif des organisations d'anciens combattants, dont l'U.F.A.C. est le porte-parole.

QUELLES SONT LES REVENDICATIONS ESSENTIELLES DES FAMILLES ?

Veuves : Aux taux normal actuellement l'indice est de 457,5 points. La revendication soutenue par l'U.F.A.C. est que celui-ci soit porté à 500 points.

Tenant compte de la valeur du point qui est actuellement de 11,40 F, cela ferait une amélioration d'un peu plus de 4.000 A.F. par mois, pour les veuves au taux normal, ce qui ne peut être taxé de revendication démagogique.

Supplément exceptionnel de la pension de veuves :

L'indice, taux normal y compris, est de 610 points, mais étant assujéti au plafond des ressources, la revendication est en raison de l'augmentation

du coût de la vie, que ce plafond soit relevé périodiquement.

Pension d'ascendants :

On sait que la pension des ascendants de guerre, le supplément exceptionnel aux veuves âgées ou infirmes sont accordés ou maintenus sous réserve de certaines conditions de ressources. Les augmentations successives des revenus nominaux en compensation de l'augmentation du coût de la vie, y compris dans le cas de petits retraités par exemple, devraient être automatiques. Comme tel n'est pas le cas, l'ascendant ou le couple d'ascendant se voit souvent retirer tout ou partie de sa pension. Cette triste situation sur le plan matériel permet d'apprécier encore mieux la conséquence morale du retrait de la pension d'ascendant : « On tue notre fils une deuxième fois », entend-on dire par des ascendants qui se voient supprimer une pension qu'ils percevaient quelquefois depuis de longues années, et qui leur est retirée sans que leur niveau de vie ait progressé. Les Associations d'Anciens Combattants et de Victimes de Guerre ont toujours demandé que les pensions d'ascendants soient attribuées sans tenir compte des ressources des intéressés. L'indice de la pension d'ascendant est de 230 points, la revendication est que celui-ci soit relevé à 333 points, ce qui, en raison de la valeur actuelle du point d'indice porterait la pension à 31.630 anciens francs par mois. Est-ce exagéré ? surtout en regard des sacrifices consentis. Enfin, pour en terminer, nous réclamons avec force à nouveau le droit à l'inscription d'office de la pension, au régime maladie de la Sécurité Sociale, en matière de maladie.

Nous rappelons que seuls les ascendants sont exclus du droit à l'inscription à la sécurité maladie au titre de pensionnés de guerre.

Voici les questions que j'étais chargé de traiter à notre Congrès, qui méritent des solutions d'urgence.

Nous devons agir au nom de notre Association, au nom des déportés et familles de Buchenwald-Dora. Nous devons soutenir et impulser l'action avec tout le monde ancien combattant pour que le budget du Ministère des Anciens Combattants pour 1973 qui sera discuté devant le Parlement avant fin 1972 tienne compte des revendications légitimes des familles de ceux qui ont sacrifiés leur vie au service de la France.

RETRAITE VIEILLESSE

Nos lecteurs n'ignorent pas que, s'ils sont titulaires de la carte officielle de déporté (résistants ou politique) ils ont droit, depuis 1971, de prendre leur retraite vieillesse Sécurité sociale à partir de 60 ans dans les mêmes conditions que s'ils étaient âgés de 65 ans (c'est-à-dire que leur pension, dès l'âge de 60 ans, est calculée sur 40 pour 100 de leurs émoluments).

Ce qui est moins connu, c'est que cette disposition est étendue aux déportés qui ne sont pas détenteurs de ladite carte.

Les amis intéressés doivent s'adresser à la direction interdépartementale des anciens combattants dont ils relèvent, aux fins d'obtenir une attestation à joindre à leur demande de leur retraite vieillesse. Mais attention cette disposition intéresse uniquement les anciens déportés qui n'ont pas fait de demande de carte ou qui l'ont faite une fois qu'ils étaient atteints par leur forclusion. Ceux qui ont vu leur demande rejetée pour une raison quelconque, sont exclus de cet avantage.

VIGNETTE GRATIS

Les anciens déportés titulaires d'une pension d'invalidité au taux minimum de 80 % et dont la carte d'invalidité est revêtue de la mention « station debout pénible », propriétaires d'une voiture automobile de tourisme, ont droit à la vignette automobile gratis.

Depuis mars 1971, la vignette est accordée également pour les véhicules classés dans le genre « camionnette » et dont la carrosserie est du type « fourgon » ou « fourgonnette ». (Mais il faut alors que les propriétaires de ces camionnettes ne possèdent pas de voiture tourisme).

LA VALEUR DU POINT D'INDICE

La valeur du point d'indice (« SERMENT », n° 87) était de 11,23 F le 1^{er} janvier 1972. Elle est passée à 11,40 F le 1^{er} février 1972 et 11,59 F le 1^{er} juin. Redisons que les variations (en hausse) de cette valeur sont fonction des augmentations des traitements obtenus par les fonctionnaires.

Il est aisé à chacun de vérifier le montant de son trimestre en multipliant le nombre de points de sa pension d'invalidité par la valeur du point et en divisant par 4 pour avoir le montant trimestriel. Le fait que les variations ne concordent pas avec les échéances et qu'il y a un certain retard dans l'application des nouveaux taux, peut compliquer les calculs sans les rendre impossibles. (Rappelons que les mois sont comptés pour 30 jours).

CARTE D'IDENTITE (BLANCHE)

Délivrées par les directions interdépartementales des A.C.V.G. aux pensionnés à 100 % et plus.

Fournir :
— Une photo d'identité de face ;
— Une copie conforme du Modèle 15 ou titre de pension provisoire ou définitif.

Avantages : Gratuité aux foires nationales, musées nationaux, compétitions sportives nationales. Théâtres nationaux : réductions du prix des places. Dans certains cas est exigé seulement le règlement des taxes fiscales...

DANS NOS FAMILLES

NOS PEINES

Les décès des amis suivants ont attristé notre association :

Jean-Marie de BOUARD de LAFORET, membre du Comité d'Honneur de notre association, ancien président du Comité pour l'érection de notre monument du Père-Lachaise, s'est éteint à l'âge de 84 ans, le 24 juillet.

Pierre BRETON, Simone et Paul GUIGNARD, membres de la présidence de l'association, représentaient notre organisation à la levée du corps qui eut lieu le 27 juillet à la clinique de Fleury-Mérogis. Nous avons présenté à Mme Huguette de BOUARD, sa fille, l'expression de nos condoléances sincères.

Annette JATTEFAUX, membre du bureau de notre association, dont les obsèques ont eu lieu à Paris le 29 juin 1972. Rappelons qu'elle était la fille de Maurice JATTEFAUX (KLB 53.647), président du Comité des Intérêts français à Buchenwald, vice-président de notre association (décédé le 8 novembre 1955) et de Mme JATTEFAUX, membre de notre Comité d'Honneur (décédée le 11 novembre 1965). Nos amis : Gaby SCHMIDT, Simone et Paul GUIGNARD, Denise et Robert DARSONVILLE, représentaient notre association.

Bernard STOECKEL (KLB 41.059), de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Docteur Henri DUFLOT (KLB), décédé le 13 février 1972.

Mme Veuve Georgette HEINTZ, décédée le 4 juin 1972 à Modenheim (Haut-Rhin).

M. FOUQUES (père de Jacques FOUQUES (KLB 44.650), décédé à Buchenwald le 22 mars 1944 à 24 ans).

Jacques SERENA (KLB 60.685), décédé le 5 mai 1972 à Toulouse (Haute-Garonne).

Louis COMLAR (KLB 39.754), décédé le 14 juillet 1972 à Brétigny (Essonne), à l'âge de 76 ans.

M. André LIGNY (KLB), décédé le 14 septembre 1971 à Pontoise (Val-d'Oise).

M. Edouard MENETRE (KLB), décédé le 28 mai 1972 à Epupes (Doubs).

Aux familles douloureusement éprouvées, nous présentons nos affectueuses condoléances et les assurons de notre grande sympathie.

Plusieurs membres de l'association ont eu la douleur durant cette dernière période de perdre un être cher :

Léon HAOND (KLB 30), Gor-de-Ria (Pyrénées-Orientales), vient de perdre sa femme.

Jean GATUING (KLB), de Saint-Paul-les-Dax (Landes), a perdu sa femme le 8 octobre 1971.

Mayer POUTCHITS (KLB), de Paris, dont la compagne est décédée le 28 juillet 1972.

Que nos amis soient assurés de la grande part que nous prenons à leur affliction.

HONNEURS ET DISTINCTIONS

FONCTIONS ELECTIVES :

J.-P. DEROUBAIX (KLB), maire de Hautecourt (Jura).

ORDRE NATIONAL DU MERITE :

Le 26 juin à la salle des fêtes de Pontoise (Val-d'Oise) notre bon camarade Gilbert WILLEMS (KLB 41.188), s'est vu remettre la Croix de Chevalier dans l'Ordre national du Mérite.

Une très nombreuse assistance se pressait autour de notre ami, toutes les personnalités officielles, mais aussi tous les nombreux amis que compte Gilbert, lequel répondant aux discours et aux compliments ne manqua pas d'associer tous ses compagnons de la Résistance et de la Déportation à cet hommage.

LEGION D'HONNEUR :

Le 14 juillet, notre ami MARCOVITCH, du Comité national, a remis la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur à Roger KURTZ, ancien d'Auschwitz et Buchenwald.

NOS JOIES

Plusieurs de nos amis nous ont appris le mariage de leurs enfants :

M. DAMASE GUEDOU (KLB 118.981), son fils Louis avec Gilberte VERBOIS, le 17 juin 1972 à Niort (Deux-Sèvres).

M. Albert GALLAY (KLB), son fils Jean-Paul avec Marie-Christiane CHAVANON, le 22 juillet 1972 à Oyonnax (Ain).

M. Jean DEL RIO (KLB) et madame, de ANNEMASSE (Haute-Savoie), leur fils Gérard avec Catherine COMPAGNON.

Aux heureux parents, joie et bonheur.

RECHERCHES

Le camarade Erich STOYE, ancien déporté à Auschwitz et Buchenwald recherche témoins pouvant certifier que fin janvier 1945 il est venu par train d'Auschwitz à Dora pour repartir quelques jours plus tard en transport vers Nordhausen Bunkerhau. Le 4 avril le reste du transport a été dirigé vers Wanzleben am See, district de Mansfeldene SEE. Quelques jours plus tard est venue la libération à Hinsdorf. Des camarades de Buchenwald ont été également libérés. Eric Stoye qui avait le numéro rouge 106 421 avait presque perdu la mémoire à la suite d'une grave blessure à la tête. Il demande aux anciens déportés se souvenant de lui de bien vouloir se mettre en relation avec lui à son adresse : 3253 EGELN, district Magdeburg RDA, Apathekerstrasse 1.

**

Jacques MATHIEU (KLB 21.192), recherche camarades l'ayant connu à Buchenwald-Dora, Hech Bau et transport colonne.

S'adresser : Maison de santé, Marienbronn par Lobsann (Bas-Rhin).

La rubrique "Dans nos familles" est réservée aux adhérents de l'Association de Buchenwald-Dora et Commandos.

NOTRE RAYON LIBRAIRIE

Pour obtenir ces livres, il suffit de nous écrire en adressant mandat, chèque ou virement à notre C.C.P. 10250-79 PARIS.

LA DEPORTATION : L'ouvrage indispensable à tous les déportés, à tous les résistants, à leurs familles, à leurs amis. « L'image terrible d'une réalité que seule les survivants peuvent encore concevoir. »
Relié - 300 pages - plus de 500 documents.
Franco : 68 F

"L'IMPOSSIBLE OUBLI : POURQUOI ?" ; album du 25^e anniversaire édité par la F.N.D.I.R.P. - 100 pages, 300 documents.
Franco : 6 F

"DORA" ; brochure sur l'histoire et les crimes nazis commis dans le tunnel - Edité par C.I.B.D.
Franco : 5 F

"LIVRE BLANC" SUR BUCHENWALD ; recueil de témoignages sur le C.I.F., la solidarité et la résistance au K.L.B. 450 pages.
Franco : 14 F

"BUCHENWALD" ; album de dessins de FAVIER, MANIA et BORIS, préface de Christian PINEAU.
Franco : 47 F

"LE GRAND VOYAGE" ; un chef-d'œuvre qui a reçu le prix "Fermentor" (traduit en 14 langues), par Georges SEMPRUN.
Franco : 19 F

"TAMBOUR BATTANT" ; évocation par un peintre, Boris TASLITZKY, qui sait aussi être un grand écrivain.
Franco : 8,50 F

"LA MORT EST MON METIER" ; de Robert MERLE.
Franco : 5 F

"HISTOIRE DE LA GESTAPO", document remarquable que tout le monde doit avoir lu, par Jacques DELARUE.
Franco : 35 F

"NU PARMi LES LOUPS". Roman sur un épisode de l'histoire de KLB, par Bruno APITZ.
Franco : 18 F

"LA TRAGÉDIE DE LA DEPORTATION". Témoignages de survivants des camps, par Olga WORMSER et Henri MICHEL.
500 pages.
Franco : 24 F

"LE PAIN DES TEMPS MAUDITS" ; de Paul TILLARD.
Franco : 20 F

"LE TRAIN DE LA MORT" Franco : 25 F

"LES MEDECINS DE L'IMPOSSIBLE"
Franco : 23 F

"LES MEDECINS MAUDITS"
Franco : 23 F

"LES SORCIERS DU CIEL"
Franco : 23 F

"LES MANNEQUINS NUS"
Franco : 23 F

Ces cinq volumes sont de Christian BERNADAC.

"C'ETAIT AINSI", évocation de Chateaubriant, par Fernand GRENIER.
(nouvelle édition) Franco : 20 F

"7 DANS UN BUNKER", de Charles GOLDSTEIN.
Franco : 20 F

"CEUX QUI VIVENT" de Jean LAFFITTE
(nouvelle édition). Franco : 28 F

"LES FRANÇAISES A RAWENSBRUCK".
Franco : 20 F

"LE KAPO" de D. GAUSSENS.
Franco : 15 F

NOS INSIGNES ET MÉDAILLES

INSIGNE DE L'AMICALE, épingle ou bouton.
Franco : 2,70 F

PORTE-CLEFS avec l'insigne de l'Amicale.
Franco : 4,20 F

INSIGNE DU MONUMENT avec ruban.
Franco : 1,70 F

PORTE-CLEFS, avec l'insigne du monument.
Franco : 3,50 F

MÉDAILLE COMMEMORATIVE DE BUCHENWALD, gravée au camp par Pierre PROVOST, tirage bronze. Franco : 11,00 F



Couronnement du Congrès : le banquet du lundi 15 mai, dans la salle panoramique du Celtic-Hôtel, à Billiers, à l'embouchure de la Vilaine sur le bord de la mer. Un site pittoresque, un menu de choix, une ambiance fraternelle... et l'engagement de se revoir bientôt, peut-être lors de la prochaine rencontre fraternelle de février 1973.